

## Texte constitutif

### du groupe de « **BENE**VOLONTAIRES »

---

Notre fédération, forte de ses 570 000 licenciés, dont près de 30% de plus de 15 ans, se développe à travers l'action de bénévoles (dirigeants élus, membres de commissions, arbitres et commissaires sportifs, juges, etc.) et de professionnels rémunérés.

Ces deux statuts font plus que coexister au sein de la fédération, tous étant animés de la même passion constructive du judo et du principe d'entraide et de prospérité mutuelle.

Il est même envisageable qu'une personne rémunérée participe à une autre place que celle qui est sa fonction, à une action à titre bénévole (ce que les faits confirment : cf. la participation de CN, haut-gradés en particulier, à la réalisation du championnat du monde de Kata en septembre 2008 à Paris-InJ).

Aussi est-il souhaitable de constituer un groupe de « **BENE**VOLONTAIRES » qui participent à des événements exceptionnels organisés par notre fédération et contribuent à développer les valeurs et le renom du judo français, tout en rendant ses licenciés davantage solidaires par des actions fortes communes

### AGE

- ✓ Les « **BENE**VOLONTAIRES » doivent être majeurs.

### RECRUTEMENT & SENSIBILISATION

- ✓ Par l'intermédiaire des ligues, des comités et des clubs
  - L'appel à candidature sera fait directement par le siège fédéral et les OTD (Les comités par leur proximité avec les clubs seront un maillon essentiel à cette action). Les ligues valideront les candidatures que lui soumettra le secrétariat général fédéral.
- ✓ Par une affiche spécifique créée par la FFJDA et adressée aux clubs avec les documents de « promo club » en août 2010
- ✓ Par une carte de membre « **BENE**VOLONTAIRES » adressée aux candidats retenus et s'étant engagés par écrit à participer bénévolement à des manifestations événementielles de la FFJDA.

- ✓ Les bénévoles devront faire acte de candidature via un formulaire mis en ligne sur le site de la Fédération. Après avoir renseigné complètement ce formulaire, leur sélection sera soumise à la validation des ligues.

## INTERETS & OBJECTIFS

- ✓ Participer à des actions exceptionnelles et ponctuelles en tant qu'acteur.
- ✓ Elargir son cercle de relations au sein du judo FFJDA.
- ✓ Participer au développement de notre fédération dans une action collective et conviviale.

## CONDITIONS

- ✓ Prise en charge fédérale des frais de déplacement, d'hébergement et de restauration.
- ✓ Répondre aux courriers et courriels fédéraux dans les temps impartis (au risque sinon d'être écarté du groupe constitué).
- ✓ Respecter les exigences de rigueur et de fonctionnement dans l'organisation d'un événement.

## VIE DU GROUPE

- ✓ Elle sera entretenue, en dehors des événements ponctuels
  - par un courriel régulier.
  - Par des marques de reconnaissance du groupe (objets promotionnels, vêtements, autres...)

## FONCTIONNEMENT

- ✓ Les secrétaires généraux des ligues et comités seront chargés d'établir le lien entre le siège fédéral et les clubs et les « **BENE****VOLONTAIRES** ».